

COMMUNIQUÉ – branche des bureaux d'études

MINIMA SALARIAUX DE BRANCHE – LES REVENDICATIONS DE FO

Depuis la dernière revalorisation du SMIC au 1^{er} octobre (1589,47€), ce sont les deux premiers niveaux qui sont en-deçà du SMIC. Le dernier accord salaires de la branche date du 31 octobre 2019, avec un premier niveau fixé à 1558,80 €. La question de la revalorisation salariale dans la branche des bureaux d'études est urgente et **FO** a exigé qu'elle soit à l'ordre du jour de la prochaine réunion de négociation. Notre organisation a transmis ses revendications salariales aux interlocuteurs de la branche en amont de la CPPNI du 22 octobre 2021. La proposition prévoit une revalorisation salariale à partir du 1^{er} janvier 2022.

Les revendications de FO

Le niveau de rémunération de la grille des minima salariaux de la branche est construit sur un double système avec une « base » et un « point ». Pour calculer le niveau de rémunération, il convient de multiplier la valeur du point par le coefficient et d'ajouter la base au résultat obtenu.

Pour la **grille des Employés et Agents de Maîtrise (ETAM)**, nous avons revendiqué entre 5 % et 6 % d'augmentation sur tous les niveaux, avec un premier niveau fixé à **1650 €**.

Position	Niveau actuel	SMIC	Proposition FO
1.1	1558,80 €	1589,47 €	1650 €

[Voir la grille complète](#)

Concernant la **grille des Ingénieurs et des Cadres (IC)**, nous avons revendiqué que cette dernière fasse **l'objet d'une négociation et d'un accord distinct** de la grille des ETAM, comme cela se faisait dans la branche avant l'accord de 2019. Pour cette grille, **FO** revendique une augmentation de 4% sur tous les niveaux.

Position	Niveau actuel	Proposition FO
1.1	1983,60 €	2064,35 €

[Voir la grille complète](#)

Nous vous tiendrons informés de l'avancée des négociations. N'hésitez pas à contacter nos équipes de branche pour toutes autres questions relatives à la branche ou à vos droits.

Paris, le 3 novembre 2021

Contacts :

Nicolas FAINTRENIE, Secrétaire de la Section fédérale des services – services@fecfo.fr – 01 48 01 91 95
Robert BERAUD, Responsable de branche – fo.dsp@free.fr – 06 98 71 45 94